



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article4409>

Des nouvelles de Mumia Abu Jamal

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : jeudi 24 septembre 2015

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le 15 septembre 2015

Par le Collectif français "Libérons Mumia !" rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques.

APRES AVOIR ENFIN RECONNU QUE MUMIA EST ATTEINT D'UNE HEPATITE C, L'AUTORITE PENITENTIAIRE PERSISTE DANS SON REFUS DE LUI DONNER ACCES A TOUT TRAITEMENT POUR ERADIKUER LA MALADIE

Mumia est toujours cantonné à l'infirmerie de la prison avec des soins à minima pour son eczéma et son diabète mais sans traitement pour guérir la cause : l'hépatite C très active qui attaque ses organes vitaux. Selon le médecin expert et conseil de la défense qui a récemment pu rencontrer Mumia, chaque jour qui passe sans traitement va l'exposer à des risques de plus en plus graves et des souffrances de plus en plus douloureuses : fibrose, cirrhose, cancer du foie ...

Un médicament antiviral très efficace existe pour éradiquer cette maladie, ce que ne peut méconnaître l'administration pénitentiaire mais qui prend prétexte de son coût pour ne pas soigner Mumia et les milliers de prisonniers qui en sont victimes en Pennsylvanie. Selon l'association étatsunienne pour l'étude des maladies du foie (AASLD), le protocole de guérison qu'elle recommande a été agréé par l'administration fédérale des prisons. Ce qui a conduit nombre d'états américains, malgré le coût du traitement [\[1\]](#), à le mettre en oeuvre et à sauver ainsi la vie de très nombreux prisonniers.

Les procédures judiciaires en cours engagées par Mumia et d'autres prisonniers visent à ce que la Pennsylvanie se conforme à ce protocole en reconnaissant leur droit à la santé et à la vie par le financement du traitement.

La campagne internationale d'interpellation des autorités de Pennsylvanie est plus que jamais d'actualité : signez et faites signer la carte-pétition à l'adresse du Gouverneur (pièce jointe).

MUMIA PREND LA DEFENSE D'UN PRISONNIER QUI EST INTERVENU POUR LE SAUVER

Il s'appelle Major (c'est son nom). Major Tillery s'est fait connaître dans une affaire où la justice a condamné la prison où il se trouvait pour le fait que détenir quatre prisonniers dans une même cellule était illégal, tout comme le non-respect des normes de détention en vigueur à l'infirmerie. Peu de temps après avoir gagné ce procès, il fut transféré dans une autre prison !

En début d'année, croisant Mumia à la bibliothèque de la prison, Major se dit préoccupé par la détérioration de son état de santé. Il invite Mumia à se rendre au plus vite à l'infirmerie en ces termes « Ecoute mon pote, je vois bien que tu pèles de partout, tu es si fatigué que tu ne tiens pas debout ». Mumia refuse en lui disant que cela ira mieux dans

quelques jours.

Major n'en reste pas là. Il va voir le directeur de la prison pour lui demander de faire hospitaliser Mumia au plus vite. Ce qui lui vaut la réplique cinglante « je te suggère de t'occuper un peu plus de toi et un peu moins des autres prisonniers ». Dans les jours qui suivent Major est harcelé et réprimandé quotidiennement par les matons, on va jusqu'à le priver de son travail. Puis c'est le transfert vers une autre prison. Surprise à l'arrivée, on l'accuse de trafic de drogue avec des timbres. Sanction à la clé : Six mois au trou !

Major conteste cette accusation en faisant valoir que dans les prisons les timbres sont arrachés des enveloppes avant que le courrier soit remis au prisonnier. Il demande à ce que son inculpation soit rédigée et prononcée par un officier de police pour en démontrer le caractère frauduleux. Refus immédiat et catégorique.

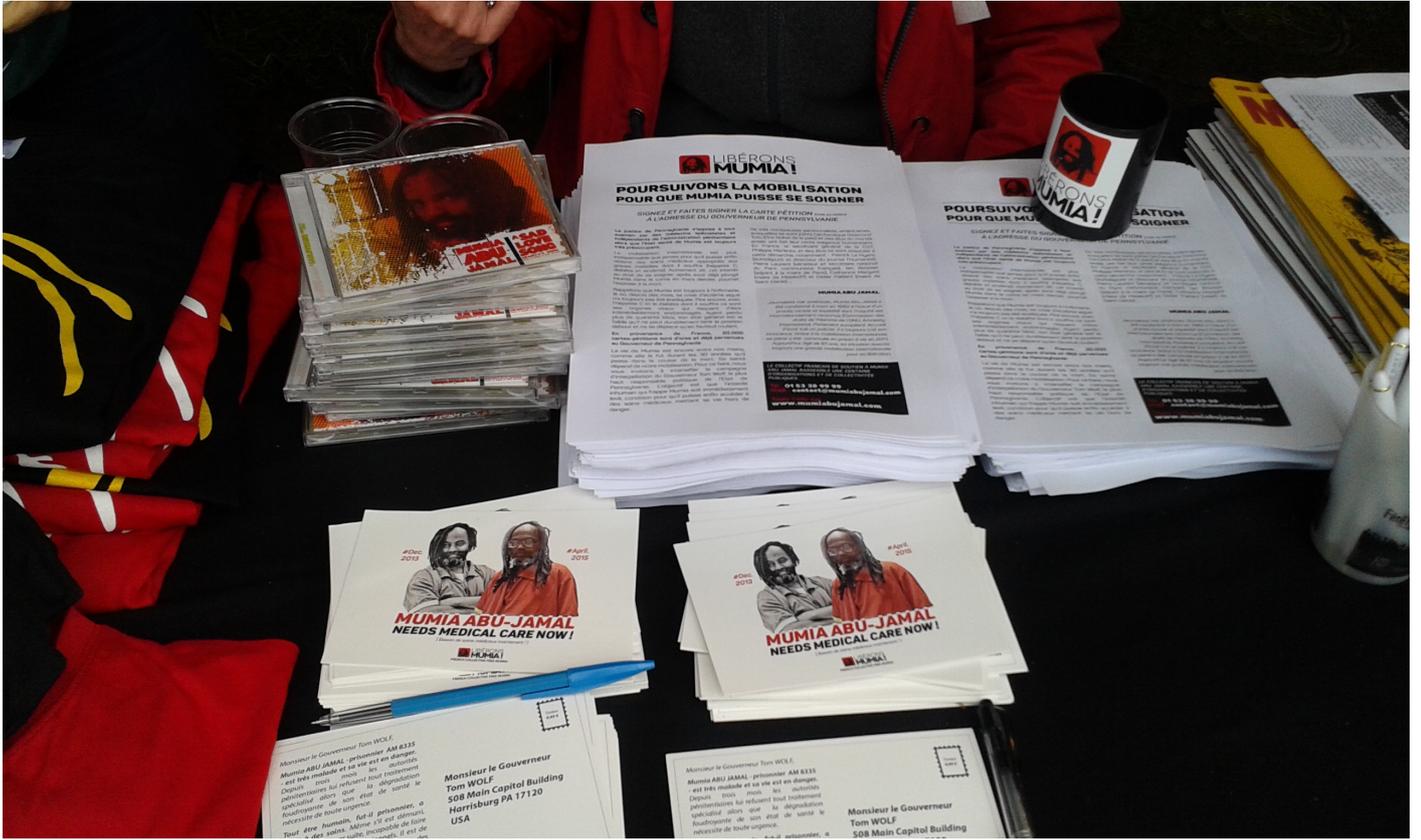
De cette sale vie en prison, Mumia, très touché par l'humanité et par le courage de Major en tire la conclusion suivante : « Représailles ? Assurément ! Major est condamné à six mois d'isolement non pas à cause d'un trafic supposé de drogue mais à cause d'une chose que l'administration pénitentiaire déteste et redoute par-dessus tout : la solidarité entre prisonniers ».

A l'heure où ces lignes sont écrites, nous apprenons que Major Tillery vient de sortir du trou.

BREVES INFOS

- ▶ Interview de Jacky Hortaut sur France Culture :
<http://mumiabujamal.com/v2/jacky-hortaut-au-micro-de-france-culture-2/>
- ▶ Comme les années précédentes, la fête de l'Humanité a été l'occasion de rencontrer un large public (photos ci-dessous) et de recueillir plus de 1.000 signatures sur la carte-pétition exigeant que Mumia puisse se soigner, ce qui porte le nombre de cartes envoyées au Gouverneur de Pennsylvanie à plus de 20.000.

Des nouvelles de Mumia Abu Jamal





- ▶ L'Union nationale des syndicats de journalistes du Royaume-Uni et d'Irlande (NUJ), dans une déclaration récente, vient de protester contre le traitement scandaleux dont le journaliste Mumia Abu-Jamal est encore la victime. Son secrétaire général en appelle aux journalistes du monde entier pour exiger des autorités de Pennsylvanie un comportement plus humain en lui donnant les moyens d'accéder à des soins et traitements médicaux appropriés. La NUJ rappelle à cette occasion que Mumia est membre d'honneur de son organisation depuis 1995.

LE COLLECTIF FRANCAIS "LIBERONS MUMIA !"

rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques

Courriel : contact@mumiabujamal.com

Site Web : www.mumiabujamal.com

[1] Le laboratoire pharmaceutique américain GILEAD, fabricant du médicament qui a révolutionné le traitement de l'hépatite C, pratique une scandaleuse politique tarifaire : une pilule est vendue 700 euros pour un coût de fabrication inférieur à 3 euros ! Le traitement durant trois mois, la dépense est de l'ordre de 40.000 euros en France et de 70.000 euros aux Etats-Unis. De nombreux pays ont dénoncé la politique de racket de ce laboratoire, à commencer par la France dont son régime de protection sociale prend en charge à 100% le traitement de cette maladie.